

Les projets immobiliers fous du Dr Derrac

ou la politique de la terre brûlée avant la quille !

La formation spécialisée tenue ce lundi 18 septembre a été l'occasion pour le directeur du Maine-et-Loire (jusqu'à il y a peu, sur le départ à la retraite) de nous faire part de ses rêves de promoteur immobilier.

M. Derrac nous annonce que les travaux d'isolation du Bat D de la cité administrative touchant à leur fin (on aimerait...), il est temps d'envisager les travaux à l'intérieur de ce même bâtiment.

Et là, deux options s'offrent à la direction : soit on opte pour la rénovation étage par étage, soit c'est le grand chamboule-tout ou plus précisément : BANCO ! On vend la caravane !!! et la caravane c'est au cas particulier, le site du Boulevard Arnauld.

Ce bâtiment, dans le quartier de la Doutre, doit très certainement attiser les convoitises, surtout dans un marché immobilier angevin saturé.

Et quoi de plus disruptif que de procéder à sa vente en lieu et

place de sa préservation et d'une réelle valorisation des biens immobiliers de l'État ? La DDFIP 49 possède ce bâtiment. Et nous investissons régulièrement dans des travaux d'aménagement.

Qui sont ces sirènes qui susurrent à l'oreille de notre bon et jovial Directeur qu'il s'engage soudain, en mode Euréka, à brader l'un de nos plus beaux bâtiments à Angers ? Force est de constater qu'elles sont manifestement plus puissantes que l'attachement au service public dont il se prétend le chantre.

Si l'on doutait encore des penchants néo-libéraux de notre directeur actuel, la preuve nous en est une nouvelle fois fournie.

Brader l'état, dilapider les moyens dont dispose l'administration pour poursuivre son action de service public et réinstaller nos collègues dans des conditions dégradées ... Tout un programme ! Il serait pourtant fondamental de préserver ce patrimoine pour garantir notre liberté et notre indépendance face à un marché complètement fou mais Monsieur Derrac ne rêve que de vendre, puis... de partir à la retraite !

Pour ce faire, il nous déploie son plan sur lequel il n'a encore aucune certitude, aucun accord

de financement. Et rien de toutes ces inconnues ne l'empêche pourtant de présenter son idée comme étant le futur qui va advenir.

Cageons qu'il a quelques compétences pour bluffer au poker ! Sauf qu'en procédant de la sorte, Monsieur Derrac démontre par là une nouvelle fois sa méconnaissance de notre administration et de ses agentes et

agents. Ce projet est une aberration qu'il est impératif de contrer et tous ensemble nous nous y opposerons...

Concernant l'aspect humain qui constitue la vraie difficulté de ce dossier pour la direction, un invraisemblable jeu de chaises musicales se dessine dans leurs esprits. On peut en effet aisément imaginer que la vente soit moins simple et apparaisse moins indispensable avec encore des agents dans les lieux... Donc on redéploie les services... Le Bâtiment D de la cité administrative est la clef de voûte de ce plan prévu sur 3 ans et qui débute dès ... fin 2023 !



LE GRAND OEUVRE !

On vous raconte cette fabuleuse histoire !!! Et sans vouloir spoiler le scénario : que ceux qui viennent de déménager ne vident pas leurs cartons...

- Chapitre 1 -

Le service de l'audit doit quitter Arnould pour Talot avant la fin de 2023.

- Chapitre 2 -

L'année 2024 sera le théâtre de la réinstallation du SIP, rassemblé au 1er étage du Bat D début 2025, (modalités encore à définir : algéco.?)

En parallèle, le service de contrôle fiscal et les domaines seront installés à Talot 2024/2025.

- Chapitre 3 -

Fin 2025, c'est au tour du SIE et du PRS d'occuper intégralement le 2ème étage.

- Chapitre 4 -

En 2026, la paierie départementale débarque au 3ème étage avec le SGC Angers. Et possiblement soit la T. CHU, soit le SGC Couronne d'Angers. Et pourquoi s'interdire de rêver ; les deux ?

Dans ce plan, il reste une inconnue : les brigades nomades (BDV et BCR) qui quitteront Arnould mais quand ? et pour aller où... ?

Michel Derrac : Premier agent nomade du département

Son prédécesseur, Marc Bèreau, avait eu l'intelligence de tenir pour ligne directrice qu'il refusait d'imposer à ses agents ce qu'il n'accepterait pas de s'imposer à lui-même. Nous n'en attendons pas moins de l'actuel DDFIP. Et nous préconisons qu'il s'applique en priorité sa propre médecine. Puisque Michel Derrac infatigable visiteur des services (un peu moins des agents) consacre beaucoup de temps hors de son bureau, nous estimons que le Fleskdesk se doit d'être expérimenté dans le bureau du directeur et ce, en partage avec ses adjoints et les cadres A+ de la direction qui pratiquent le télétravail !

Et après seulement, on discutera de la diffusion de la pratique au reste du département !



Et ne vous y trompez pas ! Si votre bureau n'est pas dans la liste affichée, cela ne signifie en rien que vous ne serez pas touché. Winter is coming... et personne ne sera épargné ! Alors.... on se soulève et on ne bouge pas !

NON A L'ENSARDINEMENT DES AGENT-ES



Un bureau par agent : le passé ou le progrès ?

A ce moment là de l'histoire, certains pourraient se questionner et se demander comment faire tenir plus de 70 agents sur 50 chaises !

La logique est simple, très simple même. Michel Derrac nous assène qu'avec le télétravail et les congés, un bureau sur deux est vide (ce qui nous donne envie de conseiller au directeur de visiter les bureaux en dehors du mois d'août...)

Le fleskbureau est la solution !

Le médecin du travail a exprimé les difficultés qui en résulteraient en termes d'ergonomie, d'adaptation des postes de travail pour chaque agent ainsi que pour son action !

Parole, parole !!!

Le directeur l'avait pourtant promis : après les sites de Segré et Baugé, une pause serait faite dans les restructurations et dans les déménagements qui ont épuisé les équipes. Ces bouleversements se sont surajoutés aux autres actualités, problématiques et dysfonctionnements...

Mais manifestement, le bien-être des agents n'est pas une considération de nature à l'étouffer...

Les passésistes se targuent de modernité ! Et tout en se cachant derrière des arguments d'impératifs écologiques et de progrès, M Derrac ne fait que reprendre à son compte la maxime révoltante et emplie de mépris social, adoptée, en son temps, par Chirac : Les promesses n'engagent que ceux qui y croient !